

Fiche Mission Service Civique - FFGym

DEVELOPPER DES PROJETS D'INCLUSION, DE CITOYENNETE ET DU VIVRE ENSEMBLE PAR LES ACTIVITES GYMNIQUES

La FFGym place le sport en faveur de la jeunesse, de la santé et du bien-être pour tous, de l'insertion des publics précaires et de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Les pratiques gymniques proposées par les structures s'adressent à un public large.

De plus, ces pratiques gymniques promeuvent également le partage des valeurs du respect, de dépassement de soi, le tout dans un cadre convivial et bienveillant.

La FFGym est partie prenante de la lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination dans le sport.

Dans le cadre de l'agrément collectif de la FFGym, les missions confiées au volontaire doivent obligatoirement inclure au moins l'une des thématiques suivantes.

Accueil & Inclusion :

- *Améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux adhérents.*
- *Proposer des actions favorisant l'inclusion : pratiques mixtes valides/handicapés, intergénérationnelles.*
- *Mettre en place des activités destinées aux publics éloignés des pratiques sportives (QPV, ZRR, séniors, hommes).*

Mobilité & Écologie :

- *Proposer et soutenir l'organisation de déplacements (covoiturage, entraide logistique).*
- *Participer à des ateliers de sensibilisation aux gestes écoresponsables.*
- *Contribuer à la réduction de l'empreinte écologique des activités du club.*

Valeurs, Citoyenneté & Éducation :

- *Promouvoir les valeurs portées par la FFGym auprès des pratiquants.*
- *Organiser des temps de partage et d'échange avec les licenciés.*
- *Participer à la mise en place d'ateliers de sensibilisation : lutte contre les violences, discriminations.*
- *Soutenir l'animation d'ateliers pédagogiques pour les éducateurs et les pratiquants.*
- *Participer à des actions autour de la citoyenneté (ex. création d'un challenge de comportements vertueux).*
- *Participer aux formations de juges pour promouvoir le respect des règles.*

Communication & Promotion :

- *Participer à la gestion et à l'animation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram...).*
- *Créer des visuels et des supports de communication (affiches, flyers, contenus numériques).*
- *Améliorer la communication auprès du public pour faire connaître les actions du club.*
- *Participer à des actions de promotion de la structure*
- *Créer des espaces de partage et de collaboration entre les licenciés et les bénévoles.*

Organisation d'évènements :

- *Participer à la préparation et à l'animation d'évènements*
- *Être impliqué à chaque étape : recherche de partenaires, création de supports, promotion auprès du public.*
- *Gérer la communication avant, pendant et après les évènements.*
- *Aider à la logistique et au bon déroulement sur le terrain.*

Pour rappel, un volontaire Service Civique ne doit pas :

- Remplacer un salarié dans ses missions
- Assumer des fonctions d'encadrement technique